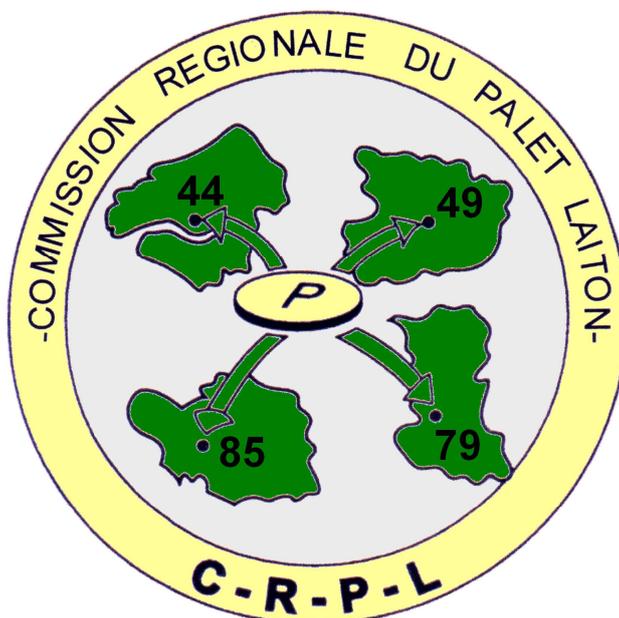


# COMMISSION RÉGIONALE PALET LAITON



## DOSSIER SPORTIF



Sport en Milieu Rural

**SAISON 2022-2023**

# SOMMAIRE

Organigramme du palet	Page 3
Bureau CRPL et Renseignements sur les clubs :	Page 4 et 5
Nouveautés Saison 2022-2023 :	Page 6
Nouveautés Championnat 2022-2023 :	Page 7
Calendrier de la CRPL 2022-2023 :	Page 8
Palmarès des saisons précédentes :	Page 9 & 10
Classement jeunes / féminines championnat 2021-2022 :	Page 11 à 14
Exemplaire feuille de match championnat (avec pts jeunes/femmes) :	Page 15
Exemplaire feuille de match championnat	Page 16
Règlement du championnat 2022-2023 :	Page 17 à 19
Calendrier championnat 2022-2023 :	Page 20
Exemplaire feuilles de match coupe / challenge :	Page 21
Règlement Coupe Laiton 2022-2023 :	Page 22, 23 & 24
Calendrier Coupe Laiton 2022-2023 :	Page 25
Demande de changement date de championnat :	Page 26
<b>Tutoriel saisie score</b>	Page 27 & 28
Calendrier concours	Page 29
Dates importantes	Page 30

 <p>Fédération Nationale <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	<h1>Commission Nationale Palet</h1> <p>Responsable : Bernard COUTAUD Chargé de Mission Nationale : Quentin POIRIER</p>	
 <p>Comité Régional Bretagne <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	 <p>Comité Régional Nouvelle-Aquitaine <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	 <p>Comité Régional Pays-de-la-Loire <b>Sport en Milieu Rural</b></p>
<p>Commission Bretonne du Palet Fonte sur Bois, autres jeux de palets Responsables : Joël LETERME – Pascal ANDRÉ</p>	 <p>Comité Départemental 17 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	 <p>Comité Départemental 44 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>
 <p>Comité Départemental 22 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	<p>Commission Palet Charente-Maritime Palet Fonte sur plomb Responsable : à définir <i>En cours de création</i></p> <p><i>En cours de développement</i></p>	 <p>Comité Départemental 49 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>
 <p>Comité Départemental 29 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	 <p>Comité Départemental 33 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	<p>Commission Palet Maine-et-Loire Laiton Responsable : à définir <i>En cours de création</i></p>
 <p>Comité Départemental 35 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	<p>Commission Deux-Sévrienne du Palet Fonte, Laiton, Terre Responsable : André LANDRIT</p>	 <p>Comité Départemental 85 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>
 <p>Comité Départemental 56 <b>Sport en Milieu Rural</b></p>	<p>Pour tous renseignements : <b>WWW.LE-PALET.COM</b></p>	



## **BUREAU CRPL :**

**Responsable CRPL :** Thierry CAILLEAUD – [crpl@cdsmr85.com](mailto:crpl@cdsmr85.com) – 06 32 59 59 18

**Secrétaire CRPL :** Sandie BARTEAU – [secretairecrpl@cdsmr85.com](mailto:secretairecrpl@cdsmr85.com) – 06 21 69 20 87

**Trésorier CRPL :** Jean-Philippe OGER – [tresoriercrpl@cdsmr85.com](mailto:tresoriercrpl@cdsmr85.com) – 06 77 07 61 49

## **INFOS à Retenir :**

- 17 Décembre 2022 : Réunion CRPL en Visio pour tirage de la seconde phase de Championnat
- 04 Février 2023 : Réunion CRPL en présentiel pour préparation Saison 2023/2024
- 11 Février 2023 : OPEN FEMININ de Palet à la FERRIERE
- 22 Avril 2023 : ASSEMBLEE GENERALE CRPL (lieu à définir)

## CONTACTS CLUBS et Référents CRPL

<b>GESTE</b>	Président	CARO-FONTAIN	Joackim	07-64-35-44-02	<a href="mailto:cfjmenuiserie@gmail.com">cfjmenuiserie@gmail.com</a>
	Secrétaire	AUGEREAU	Louise	07-50-88-79-77	<a href="mailto:augereau.louise@hotmail.fr">augereau.louise@hotmail.fr</a>
	Référent CRPL	AUGEREAU	Louise	07-50-88-79-78	<a href="mailto:augereau.louise@hotmail.fr">augereau.louise@hotmail.fr</a>
<b>NESMY</b>	Président	MERCIER	Thierry	07-84-39-91-42	<a href="mailto:thierry.mercier@mairienesmy.fr">thierry.mercier@mairienesmy.fr</a>
	Secrétaire	RAYNARD	Patrice	06-88-62-21-73	
	Référent CRPL	MERCIER	Thierry	07-84-39-91-42	<a href="mailto:thierry.mercier@mairienesmy.fr">thierry.mercier@mairienesmy.fr</a>
<b>TALMONT SAINT HILAIRE</b>	Président	PLISSONNEAU	Dominique	06-09-95-01-53	<a href="mailto:dominique.plissonneau85@orange.fr">dominique.plissonneau85@orange.fr</a>
	Secrétaire	GELINEAU	Wilfried	06-31-62-54-51	<a href="mailto:wilfriedgelineau@orange.fr">wilfriedgelineau@orange.fr</a>
	Référent CRPL	PLISSONNEAU	Dominique	06-09-95-01-53	<a href="mailto:dominique.plissonneau85@orange.fr">dominique.plissonneau85@orange.fr</a>
<b>BAZOGES en PAILLERS</b>	Président	COSSON	David	06-87-22-91-41	<a href="mailto:jjmestim@orange.fr">jjmestim@orange.fr</a>
	Secrétaire	RICHARD	Charly	06-76-73-99-85	<a href="mailto:charly.aurelie@orange.fr">charly.aurelie@orange.fr</a>
	Référent CRPL	BOUHIER	Jacques	06-63-07-91-69	<a href="mailto:romeo-victor@orange.fr">romeo-victor@orange.fr</a>
<b>CHOLET</b>	Président	MERLET	Raphaël	06-08-41-88-45	<a href="mailto:raphael.merlet13@gmail.com">raphael.merlet13@gmail.com</a>
	Secrétaire	MACE	Chrystelle	06-99-58-15-85	<a href="mailto:chrystellemace@laposte.net">chrystellemace@laposte.net</a>
	Référent CRPL	GABORIT	Maxime	06-76-21-64-89	<a href="mailto:max059@laposte.net">max059@laposte.net</a>
<b>CHAPELLE BASSE MER</b>	Président	ROUZIOU	Erwann	06-46-72-82-68	<a href="mailto:erwann.rouziou@gmail.com">erwann.rouziou@gmail.com</a>
	Secrétaire	OGER	Jean Philippe	06-77-67-61-49	<a href="mailto:jeanphilippeoger@yahoo.fr">jeanphilippeoger@yahoo.fr</a>
	Référent CRPL	OGER	Jean Philippe	06-77-67-61-50	<a href="mailto:jeanphilippeoger@yahoo.fr">jeanphilippeoger@yahoo.fr</a>
<b>SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES</b>	Président	CHARGE	Denis	06-62-96-08-49	<a href="mailto:ddenis.charge@hotmail.com">ddenis.charge@hotmail.com</a>
	Secrétaire	INNOCENT	Yves	06-89-19-50-53	<a href="mailto:yves.innocent@laposte.net">yves.innocent@laposte.net</a>
	Référent CRPL	INNOCENT	Yves	06-89-19-50-54	<a href="mailto:yves.innocent@laposte.net">yves.innocent@laposte.net</a>
<b>NIEUL LE DOLENT</b>	Président	FERRE	Guy	06-73-38-07-52	<a href="mailto:chezeveguy@orange.fr">chezeveguy@orange.fr</a>
	Secrétaire	LABBE	Sylvie	06-20-09-49-45	<a href="mailto:paletnieulais@gmail.com">paletnieulais@gmail.com</a>
	Référent CRPL	LABBE	Sylvie	06-20-09-49-46	<a href="mailto:paletnieulais@gmail.com">paletnieulais@gmail.com</a>
<b>LA VERRIE</b>	Président	HERAULT	Thierry	06-89-05-57-89	<a href="mailto:heraultthierry@orange.fr">heraultthierry@orange.fr</a>
	Secrétaire	VIGNERON	Guillaume	06-12-32-06-23	<a href="mailto:vigneron.guillaume@orange.fr">vigneron.guillaume@orange.fr</a>
	Référent CRPL	VIGNERON	Guillaume	06-12-32-06-24	<a href="mailto:vigneron.guillaume@orange.fr">vigneron.guillaume@orange.fr</a>
<b>LA GAUBRETIERE</b>	Président	AUDOUARD	Stéphane	06-23-86-64-89	<a href="mailto:lebronzegaubretierois@gmail.com">lebronzegaubretierois@gmail.com</a>
	Secrétaire	CAILLEAUD	Thierry	06-32-59-59-18	<a href="mailto:tkyo@orange.fr">tkyo@orange.fr</a>
	Référent CRPL	CAILLEAUD	Thierry	06-32-59-59-18	<a href="mailto:lebronzegaubretierois@gmail.com">lebronzegaubretierois@gmail.com</a>
<b>MAZIERES EN MAUGES</b>	Président	RETAILLEAU	Mathias	06-51-46-68-13	<a href="mailto:mathias.r@outlook.fr">mathias.r@outlook.fr</a>
	Secrétaire	BRAUD	Laurent	06-38-76-36-70	<a href="mailto:palet_mazierais@yahoo.com">palet_mazierais@yahoo.com</a>
	Référent CRPL	BRAUD	Laurent	06-38-76-36-71	<a href="mailto:braud_laurent@yahoo.fr">braud_laurent@yahoo.fr</a>
<b>JALLAIS</b>	Président	BOSSOREILLE	Loïc	06-18-30-39-36	<a href="mailto:bossoreille.sylvie@orange.fr">bossoreille.sylvie@orange.fr</a>
	Secrétaire	AUGEREAU	Christophe	06-60-15-80-02	<a href="mailto:caugereau@neuf.fr">caugereau@neuf.fr</a>
	Référent CRPL	BOSSOREILLE	Loïc	06-18-30-39-36	<a href="mailto:bossoreille.sylvie@orange.fr">bossoreille.sylvie@orange.fr</a>
<b>INGRANDES SUR LOIRE</b>	Président	ABELARD	Sylvain	06-16-74-03-29	<a href="mailto:sylvainabelard@hotmail.fr">sylvainabelard@hotmail.fr</a>
	Secrétaire	CHEIGNON	Géraldine	02-40-96-99-50	<a href="mailto:olivier.cheignon@orange.fr">olivier.cheignon@orange.fr</a>
	Référent CRPL	DELAHAYE	Alexandre	06-84-94-97-81	<a href="mailto:alexandrelecycliste@hotmail.com">alexandrelecycliste@hotmail.com</a>
<b>VENANSAULT</b>	Président	CHENEAU	Laurent	06-21-03-50-94	<a href="mailto:lausyl.che@orange.fr">lausyl.che@orange.fr</a>
	Secrétaire	CHEIGNON	Géraldine	06-63-26-67-40	<a href="mailto:sylvieetjeanyves.buteau@sfr.fr">sylvieetjeanyves.buteau@sfr.fr</a>
	Référent CRPL	CHENEAU	Laurent	06-21-03-50-94	<a href="mailto:lausyl.che@orange.fr">lausyl.che@orange.fr</a>

# NOUVEAUTÉS SAISON 2022-2023

## Championnat laiton :

Modification des Article 4 et 12

2 poules géographiques OUEST et EST et championnat en 2 phases

## Coupe laiton :

Modification des Article 4 et 12

### TARIFS DES LICENCES ET TARIFS ADHÉSION CLUBS 2022/2023

<u>CDSMR 44</u>	<u>CDSMR 49</u>	<u>CDSMR 79</u>	<u>CDSMR 85</u>
15 € la licence CRPL (8,50 € la licence FNSMR)	17 € la licence CRPL (10,50 € la licence FNSMR)	19 € la licence CRPL (15 € la licence FNSMR)	18 € la licence CRPL (11,50 € la licence FNSMR)
- 155 € l'affiliation du club avec assurance - 65€ l'affiliation du club sans assurance	- 190 € l'affiliation du club avec assurance - 100€ l'affiliation du club sans assurance	- 190 € l'affiliation du club avec assurance - 100€ l'affiliation du club sans assurance	- 190 € l'affiliation du club avec assurance - 100€ l'affiliation du club sans assurance

- Possibilité de réaliser les paiements par virement ou chèque à vos CDSMR respectifs (44-49-79-85)

### MATERIEL INFORMATIQUE DE LA CRPL

La CRPL s'est doté de matériel informatique : PC portable, imprimante et vidéoprojecteur wi-fi + écran de projection. Ce matériel peut être à votre disposition moyennant une caution de 400€ (pour tous renseignements contacter le bureau de la CRPL).

[www.le-palet.com](http://www.le-palet.com)

# CHAMPIONNAT 2022 - 2023

Cette saison, 13 clubs participent au Championnat Régional de Palet Laiton sur plomb.

**Ce championnat se déroulera en 2 phases**

**Phase 1 : poule géographique (EST et OUEST) avec match aller.**

Les 3 premiers de chaque poule seront qualifiés pour la poule dite « Principale » les autres seront qualifiés pour la poule dite « Secondaire ».

**Phase 2 : Poules de niveau dite « Principale » et « Secondaire » avec match aller.**

Le classement de ces 2 poules déterminera le classement final de la saison et le titre de champion régional.

## **Communication des résultats Championnat ou Coupe**

La saisie des résultats doit se faire avant le samedi matin 10 H 00 sur le site internet (voir tutoriel)

Les feuille de match sont à envoyer par mms au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante : [secretairecrpl@csmr85.com](mailto:secretairecrpl@csmr85.com)

La feuille de match de résultats jeunes et féminins sera à envoyer par SMS en photos au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante [secretairecrpl@csmr85.com](mailto:secretairecrpl@csmr85.com) avant le samedi matin 10h00.

## COMMUNICATION DES RESULTATS

**Pour le classement féminin et jeune transmettre les résultats par sms et de la feuille par mail par le club recevant.**

**VEILLER A BIEN RESPECTER LE REGLEMENT (envois des résultats ou e-mail avant 10h00 le samedi, etc...). Pour les changements de date et/ou de lieu, toutes les demandes devront être enregistrées par la C.R.P.L. par e-mail POUR VALIDATION (sauf cas de force majeure : par téléphone).**

**SI NON RESPECT DU REGLEMENT, DES AMENDES SERONT APPLIQUEES (voir règlements).**

## **RAPPEL DE QUELQUES REGLES A RESPECTER EVOQUEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRPL**

- Afin de respecter les horaires, les feuilles d'inscription doivent être affichées à partir de 20h10.
- Un coup de sifflet sera donner à la fin de chaque partie, les fumeurs pourront donc aller fumer. Un second coup de sifflet sera donner 5 min après le premier pour lancer la partie suivante. Chaque joueur devra être à sa plaque.



# PALMARÈS

CHAMPIONNAT RÉGIONAL CRPL							
Saison	D1	Class. Jeunes	Class. Fémin.	D2	Class. Jeunes	D3	Class. Jeunes
1993/1994	La Verrie						
1994/1995	Mauléon						
1995/1996	Mauléon						
1996/1997	Mauléon						
1997/1998	La Verrie						
1998/1999	La Verrie						
1999/2000	Mauléon						
2000/2001	Jallais						
2001/2002	Mauléon						
2002/2003	Mauléon						
2003/2004	Jallais			Gesté			
2004/2005	Jallais			La Chapelle-Basse-Mer			
2005/2006	Jallais	François BOSSOREILLE (Jallais)		La Gaubretière	Maxime BAUDRY (La Gaubretière)		
2006/2007	Jallais	François HERAULT (La Verrie)		Mauléon	Flavien MOLLE (Talmont)		
2007/2008	Jallais	Régis REDUREAU (Jallais)		La Verrie	François HERAULT (La Verrie)	Cholet	Nicolas CHOIMET (Cholet)
2008/2009	Jallais	Kévin MARY (La Verrie)		Cholet	Kévin HUMEAU (Mauléon)		
2009/2010	Mouzillon	Larisson VALLET (Mouzillon)		La Gaubretière	Joris LETOURNEUX (Saint-Pierre des Echaubrognes)		
2010/2011	Mouzillon	Florian LECOMMANDEUR (Mouzillon)		Le Poiré-sur-Vie	Joris JAULIN (Nesmy)		
2011/2012	Jallais	Benjamin REDUREAU (Jallais)		La Verrie	Jordan MARY (La Verrie)		
2012/2013	Jallais	Etienne REDUREAU (Jallais)		Mouzillon		Saint-Pierre des Echaubrognes	
2013/2014	Jallais	Cédric POIRIER (Jallais)					
2014/2015	Jallais	Kévin GIRAULT (Jallais)					
2015/2016	La Verrie	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2016/2017	Jallais	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2017/2018	La Verrie	Valentin CHIRON (La Gaubretière)					
2018/2019	Jallais	Steven GUIBERT (Bazoges-en-Pailers)					
2019/2020	Jallais	Steven GUIBERT (Bazoges-en-Pailers)	Kelly LUCAS (La Gaubretière)				
2020/2021	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-20	Annulé - COVID-21				
2021/2022	Jallais	Matthieu PAUVERT (Jallais -poule Est) - Steven GUIBERT (Bazoges-en-Pailers-poule Ouest)	Marie José GALLARD (Jallais-poule Est) - Kelly LUCAS (La Gaubretière-poule Ouest)				

COUPES ET CHALLENGES RÉGIONAUX CRPL				
Coupe	Challenge	Interclubs CRPL	Coupe Régionale (club vainqueur / doublette gagnante)	Saison
			Mauléon / Philippe HERAULT – Pascal HERAULT (La Verrie)	1993/1994
				1994/1995
			Mauléon / Richard CHARBONNEAU – Richard JOUSSET (La Gaubretière)	1995/1996
				1996/1997
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	1997/1998
				1998/1999
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	1999/2000
				2000/2001
			Le Fenouiller / Mickaël BESSEAU – Eric HERAUD (Le Fenouiller)	2001/2002
		Gesté		2002/2003
		Gesté		2003/2004
		Mouzillon		2004/2005
Jallais		Mouzillon		2005/2006
Jallais		Mouzillon		2006/2007
Mouzillon		Cholet		2007/2008
Jallais	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2008/2009
Mouzillon	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Mouzillon		2009/2010
Mouzillon	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2010/2011
La Verrie	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Jallais		2011/2012
Jallais	La Chapelle-Basse-Mer	Jallais		2012/2013
Mouzillon	Venansault	Jallais		2013/2014
La Verrie	Jallais	La Gaubretière		2014/2015
Jallais	Saint-Pierre-des-Echaubrognes	Mouzillon		2015/2016
Jallais	Talmont	La Gaubretière		2016/2017
Jallais	Bazoges-en-Pailers	La Verrie		2017/2018
Jallais	Venansault	La Verrie		2018/2019
Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19		2019/2020
Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19		2020/2021
Annulé - COVID-19	Annulé - COVID-19	La Chapelle Basse Mer		2021/2022

# CHAMPIONNAT 2022 - 2023

## CLASSEMENT JEUNES

Comme la saison dernière, un classement pour les jeunes de moins de 18 ans va être mis en place. Lors de la saison 2021-2022, 12 jeunes ont participé.

### *Résultats de la saison dernière*

#### CLASSEMENT JEUNES CHAMPIONNAT LAITON SAISON 2021-2022

#### Classement pour *Jeunes D1 Est - CRPL*

Cl.	Jeune	club	Pts
1	Mathieu PAUVERT	JALLAIS	203
2	Thibault MAITREAU	JALLAIS	183
3	Romain DURJEAU	GESTE	139
4	Nolan ABELARD	INGRANDES-LE FRESNE-SUR-LOIRE	94
5	Matthys MACÉ	CHOLET	87
6	Mathéo ANQUETIN	GESTE	75
7	Evan OLIVIER	LA CHAPELLE BASSE MER	53

#### Classement pour *Jeunes D1 Ouest - CRPL*

Cl.	Jeune	club	Pts
1	Steven GUIBERT	BAZOGES EN PAILLERS	131
2	Evan SOULARD	BAZOGES EN PAILLERS	79
3	Mathéo ROIRAND	BAZOGES EN PAILLERS	39
4	Ethan BOSSARD	BAZOGES EN PAILLERS	11
5	Maoni VERONNEAU	NESMY	0

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueurs de leur club qui sont concernés par ce classement (jeunes nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2005).

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque jeune à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque jeune devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

#### RAPPEL DES POINTS :

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5
Exempt	5

Par exemple : un jeune qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

### ***Un jeune exempt marque 5 pts***

Cette feuille de résultats classement jeunes sera à faire parvenir avec la feuille de match.

Les classement jeunes et féminins seront établis au fur et à mesure des journées de championnat uniquement. Sandie demandera de l'aide si elle en ressent le besoin (un candidat est prêt à la suppléer du club d'Ingrandes, nous le contacterons si besoin) □

Le classement final sera établi par une moyenne de point/matches afin de garantir l'équité des poules (un minimum de 8 journées sera nécessaire pour entrer dans le classement final établi par moyenne). Les autres seront classés selon leur nombre de points établis

En fin de saison, toute les féminines ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,  
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES JEUNES.**

**BONNE CHANCE A TOUS LES JEUNES PALETISTES**

# CHAMPIONNAT 2022 - 2023

## CLASSEMENT FEMININES

Comme la saison dernière, un classement pour les féminines va être mis en place.  
Lors de la saison 2021-2022, 19 joueuses ont participé (23 inscrites).

### *Résultats de la saison dernière*

#### CLASSEMENT FEMININES CHAMPIONNAT LAITON SAISON 2021-2022

Poule Est				
Rang	NOM	PRENOM	CLUB	TOTAL
1	GALLARD	Marie-José	JALLAIS	165
2	GAUTIER	Christelle	GESTE	140
3	AUGEREAU	Louise	GESTE	103
4	MACE	Christelle	CHOLET	97
5	CESBRON	Valérie	GESTE	93

Poule Ouest				
Rang	NOM	PRENOM	CLUB	TOTAL
1	LUCAS	Kelly	LA GAUBRETIERE	161
2	MERTAUD	Martine	TALMONT ST HILAIRE	115
3	MERCIER	Lynda	NESMY	24
4	BARBAUD	Noémie	NESMY	15
5	BOISSEAU	Lise	BAZOGES EN PAILLERS	13

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueuses de leur club qui sont concernés par ce classement.

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque féminines à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque féminine devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

#### RAPPEL DES POINTS :

RESULTATS	POINTS
0-1-2	0
3-4-5	1
6-7-8	2
9-10	3
11	5
EXEMPT	5

Par exemple : une féminine qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

***Une féminine exempt marque 5 pts***

Cette feuille de résultats classement féminin sera à faire parvenir avec la feuille de match.

Les classement jeunes et féminins seront établis au fur et à mesure des journées de championnat uniquement. Sandie demandera de l'aide si elle en ressent le besoin (un candidat est prêt à la suppléer du club d'Ingrandes, nous le contacterons si besoin)

Le classement final sera établi par une moyenne de point/matches afin de garantir l'équité des poules (un minimum de 8 journées sera nécessaire pour entrer dans le classement final établi par moyenne). Les autres seront classés selon leur nombre de points établis

En fin de saison, toute les féminines ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,  
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES FEMMES.**

**BONNE CHANCE A TOUTES LES FEMININES  
PALETISTES**

# CLASSEMENT JEUNES ET FEMININES

## Saison 2022 - 2023

DATE :

Journée :

Match : \_\_\_\_\_

		Club A :							
	Nom	Prénom	1° P.	2° P.	3° P.	4° P.	5° P.	6° P.	TOTAL
JEUNES									

FEMININES									

		Club B :							
	Nom	Prénom	1° P.	2° P.	3° P.	4° P.	5° P.	6° P.	TOTAL
JEUNES									

FEMININES									

# CHAMPIONNAT RÉGIONAL LAITON SAISON 2022-2023

DATE :

DIVISION 1 : Poule :

FEUILLE DE TIRAGE :

Exemple : 24 / 38

A	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes / femmes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

A :

**CLUB : A ( Jrs)**

PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
<b>TOTAL</b>	
<b>BONUS</b>	
<b><u>TOTAL</u></b>	

B :

**CLUB : B ( Jrs)**

PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
<b>TOTAL</b>	
<b>BONUS</b>	
<b><u>TOTAL</u></b>	

**A** Vous pouvez donner au verso vos  
remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club A :

---

**B** Vous pouvez donner au verso vos  
remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club B :

**BAREME POINTS CHAMPIONNAT**

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5

B	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

**JOUEURS**

**JOUEURS**

# REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

## PALET LAITON

SAISON 2022-2023

### ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de championnat, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

### ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. **Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.**

Lorsqu'un joueur est présent dans la salle et qu'il oublie de s'inscrire, les feuilles de tirage doivent être refaites en accord avec les responsables de chaque club (sa présence doit être avérée).

Si un joueur est inscrit 2 fois et qu'on s'en aperçoit après le tirage des parties, on supprime son 2ème N° et le joueur qui aurait dû jouer avec joue tout seul avec 2 palets.

### ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 16 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R.** avant le 31 janvier de la saison en cours.

### ARTICLE 4 :

Chaque club doit présenter un minimum de **12** joueurs à chaque match. Si une équipe présente moins de 12 joueurs, elle est déclarée perdante. Toutefois le match peut se tenir mais ne sera pas intégré au classement

### ARTICLE 5 :

Dans le cas, où une équipe se trouve en nombre impair, le joueur seul pourra jouer contre 1 joueur de l'équipe adverse mais seulement avec 3 palets (en appliquant le même règlement que les joueurs en doublette).

### ARTICLE 6 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la C.R.P.L. La 1ère feuille de tirage doit être affichée pendant un délai de 5 min. Si aucune contestation n'a lieu, effectuer les 5 autres tirages. La feuille de match doit être complétée au fur et à mesure des parties et visible de tous. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la C.R.P.L.

### ARTICLE 7 :

Les feuilles de tirage sont “ indiscutables “ quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

### ARTICLE 8 :

Un match de championnat se déroule en **6 PARTIES DE 11 POINTS.**

### ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au **règlement officiel du palet FNSMR**

### ARTICLE 10 :

Le jet du “maître” doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1<sup>er</sup> coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2<sup>nd</sup> coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2<sup>nd</sup> coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

### **ARTICLE 11 :**

Le décompte des points par parties se fait d'après le barème suivant :

- Partie gagnée : **5 pts.**
- Partie perdue de 9 à 10 pts : **3 pts.**
- Partie perdue de 6 à 8 pts : **2 pts.**
- Partie perdue de 3 à 5 pts : **1 pt.**
- Partie perdue de 0 à 2 pts : **0 pt.**

Le décompte des points pour le match se fait d'après le barème suivant :

- Match gagné avec la victoire sur la plaque: **4 pts.**
- Match gagné sans la victoire sur la plaque: **3 pts.**
- Match nul: **2 pts.**
- Match perdu avec la victoire sur la plaque : **2 pts.**
- Match perdu sans la victoire sur la plaque : **1 pt.**
- Forfait : **0 pt.**

Dans ce cas, le club **non forfait** marquera un score de **100 pts à 0 pt**. Le club **forfait** marquera un score de **0 pt à 100 pts**.

Pour effectuer le classement, il sera d'abord tenu compte du nombre de points, puis du Point-Avéage général ( entre toutes les équipes ), puis du Point-Avéage particulier, puis du nombre de points "pour" marqués par le club.

### **ARTICLE 12 :**

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

### **ARTICLE 13 :**

Les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

### **ARTICLE 14 :**

Départ d'un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d'astreinte ou motif valable ( maladie, etc... ) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent est remplacé par un exempt s'il y en a.

=> 2 joueurs de la même doublette s'en vont en même temps : l'autre doublette gagne 11 au score de la doublette absente lors de l'arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable ( ébriété, fâchée, etc... ) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Remplacement par un exempt : prendre le dernier exempt de la liste.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Donc, si l'absence est constatée avant le coup de sifflet, on prend directement un exempt. Il en est de même lors du retour de la personne absente.

### **ARTICLE 15 :**

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d'un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci est prévue avant l'ancienne date. **Il est impératif de remplir les feuilles de modification de championnat.**

Dans la mesure du possible, il est préférable d'avancer la date du match.

### **ARTICLE 16 :**

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

### **ARTICLE 17 :**

En cas d'intempérie ( neige, verglas, etc.... ), le match sera reporté à une date ultérieure.

### **ARTICLE 18 :**

Tarif " conseillé " des consommations pour le championnat :

- |                           |                                 |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 €             | - Bière : 1.20 €                |
| - Cidre : 0.6 €           | - Jus de fruit : 1.20 €         |
| - Bière : 0.6 €           |                                 |
| - Jus de fruit : 0.6 €    | - Sandwich : 1.20 €             |
| - Vin chaud : 0.6 €       |                                 |
| - Café : 0.6 €            |                                 |

### **ARTICLE 19 :**

Des trophées seront remis en fin de saison lors de l'assemblée générale aux meilleurs clubs présents.

### **ARTICLE 20 :**

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L.**

### **ARTICLE 21 :**

Les résultats jeunes et féminines ainsi que leurs feuilles de match devront être communiqués par téléphone, sms ou e-mail le samedi matin avant **10 H 00** par le club recevant : **06-21-69-20-87** ou **secretairecrpl@csmr85.com**. Les feuilles de matchs ne seront plus envoyées par courrier.

### **ARTICLE 22 :**

**Liste des amendes :**

- **Coup de téléphone et feuilles des jeunes et féminines après 10 H 00 : 10 €**
- **Non saisie des résultats avant le samedi 10H00 : 10€**
- **Absence à l'assemblée générale : Encaissement du chèque de caution de 50 €**
- **Forfait d'un match : 2 configurations :**
- **Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90 € pour le club et 10 € pour la CRPL)**
- **Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)**
- **Forfait général en cours de saison : 150 €**

**NOTA :** Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

### **NOTA :**

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

Ce règlement et mode de championnat est à l'essai sur la saison 2022/2023, il sera validé et reconduit pour les saisons suivantes lors de l'assemblée générale du 22 avril 2023.

**Le bureau de la C.R.P.L.**

## CHAMPIONNAT PALET LAITON 2022/2023 Poule Ouest

		Liste des Matches					
Journée	Date	Match 1		Match 2		Match 3	
1	23 septembre 2022	NESMY/NIEUL	LA GAUBRETIERE	TALMONT ST HILAIRE	LA VERRIE	VENANSAULT	BAZOGES EN PAILLERS
2	14 octobre 2022	LA VERRIE	NESMY/NIEUL	LA GAUBRETIERE	BAZOGES EN PAILLERS	TALMONT ST HILAIRE	VENANSAULT
3	21 octobre 2022	NESMY/NIEUL	BAZOGES EN PAILLERS	LA VERRIE	VENANSAULT	LA GAUBRETIERE	TALMONT ST HILAIRE
4	18 novembre 2022	VENANSAULT	NESMY/NIEUL	BAZOGES EN PAILLERS	TALMONT ST HILAIRE	LA VERRIE	LA GAUBRETIERE
5	9 décembre 2022	NESMY/NIEUL	TALMONT ST HILAIRE	VENANSAULT	LA GAUBRETIERE	BAZOGES EN PAILLERS	LA VERRIE
Dates disponibles :		30 septembre 2022	4 novembre 2022	13 janvier 2023	3 mars 2022		

## CHAMPIONNAT PALET LAITON 2022/2023 Poule Est

		Liste des Matches							
Journée	Date	Match 1		Match 2		Match 3		Match 4	
1	23 septembre 2022	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	EXEMPT	LA CHAPELLE BASSE MER	CHOLET	GESTE	JALLAIS	INGRANDES SUR LOIRE	MAZIERES EN MAUGES
2	30 septembre 2022	CHOLET	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	JALLAIS	EXEMPT	LA CHAPELLE BASSE MER	MAZIERES EN MAUGES	GESTE	INGRANDES SUR LOIRE
3	14 octobre 2022	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	JALLAIS	CHOLET	MAZIERES EN MAUGES	INGRANDES SUR LOIRE	EXEMPT	LA CHAPELLE BASSE MER	GESTE
4	21 octobre 2022	JALLAIS	INGRANDES SUR LOIRE	CHOLET	GESTE	LA CHAPELLE BASSE MER	EXEMPT	MAZIERES EN MAUGES	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
5	4 novembre 2022	JALLAIS	LA CHAPELLE BASSE MER	CHOLET	EXEMPT	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	INGRANDES SUR LOIRE	MAZIERES EN MAUGES	GESTE
6	18 novembre 2022	MAZIERES EN MAUGES	EXEMPT	GESTE	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	INGRANDES SUR LOIRE	LA CHAPELLE BASSE MER	JALLAIS	CHOLET
7	9 décembre 2022	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LA CHAPELLE BASSE MER	GESTE	EXEMPT	INGRANDES SUR LOIRE	CHOLET	MAZIERES EN MAUGES	JALLAIS

## COUPE et CHALLENGE LAITON SAISON 2022-2023

DATE :			FEUILLE DE TIRAGE :	
<b>A</b>		<b>A :</b>		<b>B</b>
<b>N°</b>	<b>NOM / PRENOM</b>	<b>CLUB : A ( Jrs)</b>		<b>N°</b>
		<b>PARTIE</b>	<b>RESULTAT</b>	
1		1		1
2		2		2
3		3		3
4		4		4
5		5		5
6		6		6
		<b>TOTAL</b>		
		<b>BONUS</b>		
		<b>PENALITES</b>		
		<b><u>TOTAL</u></b>		
7		<b>B :</b>		7
8		<b>CLUB : B ( Jrs)</b>		8
9		<b>PARTIE</b>	<b>RESULTAT</b>	9
10		1		10
11		2		11
12		3		12
13		4		13
14		5		14
15		6		15
		<b>TOTAL</b>		16
		<b>BONUS</b>		17
		<b>PENALITES</b>		18
		<b><u>TOTAL</u></b>		19
16		<b>A</b>		20
17		<small>Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...</small>		21
18		Nom et Signature du responsable du club A :		22
19		<b>B</b>		23
20		<small>Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...</small>		24
21		Nom et Signature du responsable du club B :		25
22		<b>BAREME POINTS COUPE LAITON</b>		
23		<b>RESULTAT</b>	<b>POINTS</b>	
24		0 - 1 - 2	0	
25		3 - 4 - 5	1	
		6 - 7 - 8	2	
		9 - 10	3	
		11 - 12	4	
		13	6	
	<b>JOUEURS</b>			<b>JOUEURS</b>

# REGLEMENT DE LA COUPE LAITON

## SAISON 2022-2023

### ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de coupe, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

### ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min.

Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.

Dès que le tirage est commencé, aucune inscription ne peut être acceptée.

Le contrôle des licences peut être effectué pendant toute la durée du match jusqu'à la validation des résultats.

La Coupe Laiton est une compétition à élimination directe. Le vainqueur passe au tour suivant.

- La Coupe Laiton se joue en doublette formée indissociable pour tout le tour de coupe (chaque club est libre de former ces doublettes comme il le désire).
- 5 parties par rencontre
- 3 palets par joueur et parties en 13 points

### ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 20 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R. - Section Palet** avant le 31 janvier de la saison en cours.

### ARTICLE 4 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de **12** joueurs à chaque match.

Le nombre d'équipes minimum pour un match de coupe est fixé à six. Si le nombre est inférieur le match sera déclaré forfait mais sera joué.

Un club qui se présente avec un nombre de joueurs impairs, le joueur se trouvant tout seul pourra jouer mais seulement avec 4 palets et pour toutes les parties.

### ARTICLE 5 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les 5 feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la **C.R.P.L.** Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la **C.R.P.L.**

### ARTICLE 6 :

Les feuilles de tirage sont " indiscutables " quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

### ARTICLE 7 :

Un match de Coupe Laiton se déroule en **5 parties de 13 points**. En cas d'égalité à la cinquième partie, une sixième partie sera jouée en prenant le tirage de la sixième partie. **Si les deux clubs ne se sont pas départagés à la fin de la sixième partie, le match sera rejoué à une date ultérieure (avant le tour suivant) chez le club s'étant déplacé. »**

### ARTICLE 8 :

Les perdants du 1<sup>er</sup> Tour de Coupe Laiton seront repêchés dans un challenge «Challenge de Coupe Laiton » Le règlement du Challenge de Coupe Laiton est identique au règlement de la Coupe Laiton.

A l'issue du 2<sup>ème</sup> tour et si nécessaire, il sera procédé à un repêchage par tirage au sort pour avoir le nombre nécessaire d'équipes au bon déroulement de la coupe ou du challenge.

### ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au **règlement officiel du palet FNSMR**

### ARTICLE 10:

Le jet du “maître” doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1<sup>er</sup> coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre a la plaque. Un 2<sup>nd</sup> coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2<sup>nd</sup> coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

#### **ARTICLE 11:**

Le décompte des points par parties se fait d’après le barème suivant :

Une équipe qui gagne à 13 marque.....	<b>6 points</b>
Une équipe qui perd à 12 ou 11 marque .....	<b>4 points</b>
Une équipe qui perd à 10 ou 9 marque .....	<b>3 points</b>
Une équipe qui perd à 8,7 ou 6 marque .....	<b>2 points</b>
Une équipe qui perd à 5,4 ou 3 marque .....	<b>1 point</b>
Une équipe qui perd à 2,1 ou 0 point.....	<b>0 point</b>

#### **ARTICLE 12 :**

Si un club dispose de plus de vingt équipes, seules les vingt premières équipes marqueront des points pour le club.

Au-delà, les joueurs qui n’auront pas été tiré au sort pourront jouer entre eux (ces joueurs ne seront jamais les mêmes à chaque partie dans la mesure du possible).

Dans un club en surnombre, les équipes exemptes jouent les unes contre les autres.

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

En cas de nombre de joueurs impairs pour le club le plus nombreux, le joueur seul peut choisir parmi les exempts son partenaire pour la partie. Il devra changer de partenaire à chaque partie. Si le joueur fait le choix de rester seul lors de la première partis, ce choix est définitif, il jouera donc seul toute la soirée.

#### **ARTICLE 13 :**

Le tirage du 1<sup>er</sup> tour et le reste de la compétition se fait au tirage au sort intégral.

#### **ARTICLE 14 :**

Les matchs de coupe ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

#### **ARTICLE 15 :**

Départ d’un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d’astreinte ou motif valable ( maladie, etc... ) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> 2 joueurs de la même doublette s’en vont en même temps : l’autre doublette gagne 13 au score de la doublette absente lors de l’arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable ( ébriété, fâchée, etc... ) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Si une équipe n’est pas rendu dans un délai de cinq minutes, l’équipe adverse marquera 13 / 0.

#### **ARTICLE 16 :**

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d’un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci est prévue avant l’ancienne date. Il est impératif de remplir les feuilles de modification de coupe.

Dans la mesure du possible, il est préférable d’avancer la date du match.

#### **ARTICLE 17 :**

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

### **ARTICLE 18 :**

En cas d'intempérie ( neige, verglas, etc.... ), le match sera reporté à une date ultérieure.

### **ARTICLE 19 :**

Tarif " conseillé " des consommations pour la Coupe Laiton :

- |                           |                                 |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 €             | - Bière : 1.20 €                |
| - Cidre : 0.6 €           | - Jus de fruit : 1.20 €         |
| - Bière : 0.6 €           |                                 |
| - Jus de fruit : 0.6 €    | - Sandwich : 1.50 €             |
| - Vin chaud : 0.6 €       |                                 |
| - Café : 0.6 €            |                                 |

### **ARTICLE 20 :**

La Coupe sera remise au club vainqueur lors de la finale.

### **ARTICLE 21 :**

Les bénéfices de la rencontre seront partagés entre les deux clubs. Un forfait de 3 € par joueur qui se déplace devra être versé au club qui se déplace. (exemple : un club qui se déplace avec 20 joueurs repartira avec 3 € x 20 = 60 €).

### **ARTICLE 22 :**

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L.**

### **ARTICLE 23 :**

Les résultats des matchs doivent être saisi sur le palet.com avant 10H00 le samedi matin.

### **ARTICLE 24 :**

**Liste des amendes :**

- **Non saisie des résultats avant le samedi 10H : 10€**
- **Forfait d'un match : 2 configurations :**
- **Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90 € pour le club et 10 € pour la CRPL)**
- **Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)**

**NOTA :** Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

### **NOTA :**

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

**Le bureau de la C.R.P.L.**

# CALENDRIER COUPE ET CHALLENGE

## COUPE ET CHALLENGE LAITON 2022/2023

### 1 er tour de Coupe - 16/12/2022

VENANSAULT	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	ENTENTE NESMY/NIEUL
(__ équipes)				(__ équipes)
MAZIERES EN MAUGES	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	BAZOGES EN PAILLERS
(__ équipes)				(__ équipes)
INGRANDES LE FRESNE	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	JALLAIS
(__ équipes)				(__ équipes)
GESTE	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	LA CHAPELLE BASSE MER
(__ équipes)				(__ équipes)
LA GAUBRETIERE	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	SAINTE PIERRE DES ECHAUGROGNES
(__ équipes)				(__ équipes)
CHOLET	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	LA VERRIE
(__ équipes)				(__ équipes)

**QUALIFIE TALMONT ST HILAIRE**

### 2<sup>ème</sup> tour – 20 Janvier 2023

¼ de finale Coupe Régionale Laiton

½ finale Challenge Régionale Laiton

### 3<sup>ème</sup> tour – 24 Mars 2023

½ finale Coupe Régionale Laiton

### 4<sup>ème</sup> tour – 14 Avril 2022 – (Lieu à définir)

Finale Coupe Régionale Laiton  
Finale Challenge Régionale Laiton



# **COMMISSION REGIONALE PALET LAITON**

## DEMANDE DE CHANGEMENT DE DATE / LIEU (1) DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

DATE DE LA DEMANDE : .....

POUR LE MATCH DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

MONSIEUR ..... RESPONSABLE DU CLUB

DE ..... DEMANDE A CHANGER

LA DATE / LE LIEU(1) DU MATCH PREVU LE ..... CONTRE LE

CLUB DE ....., CE MATCH ETANT

INVERSE, AVANCE OU REPORTE (1) A LA DATE DU .....

CLUB DEMANDEUR : .....

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

CLUB ADVERSE : .....

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

### **NOTA :**

Ce document doit être impérativement rempli et envoyé au secrétaire de la C.R.P.L., 3 semaines avant la date prévue.

Aucun report de match ne sera accepté après la dernière journée de championnat sauf cas de force majeure.

La confirmation doit être renvoyée par la C.R.P.L. aux deux clubs pour que la demande soit validée.

(1) : rayer la (les) mention(s) inutile(s)

# Comment saisir les scores du match le vendredi soir ?

le-palet.com

Sport en Milieu Rural

Les règles du jeu | Pratiquer le palet | Evénements | La boutique | Liens | Certificat Médical | Nous contacter

Compétitions

Championnats | Coupes | Coupes de France | Individuels | Palmarès | Concours | Autres

**Le Palet**

**MAZIERES EN MAUGES**

COMPLEXE SPORTIF - 9H

Inscriptions Coupe de France Laiton 2019  
21 janvier 2019

**COUPE DE**

Découvrir les autres actualités

**Cliquer ici**

Saisir mes résultats | Parcourir le calendrier | Trouver un club

Découvrir nos sports

Palet Fonte | Palet Laiton | Palet Fonte

le-palet.com

Sport en Milieu Rural

Les règles du jeu | Pratiquer le palet | Evénements | La boutique | Liens | Certificat Médical | Nous contacter

Compétitions

Championnats | Coupes | Coupes de France | Individuels | Palmarès | Concours | Autres

## Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

### Identification

Votre club

N°adhérent

Ex : F44589

Selectionner le club qui reçoit puis entrer l'identifiant Gestaffil à droite puis cliquer sur le bouton bleu "Valider" qui apparaîtra

## Compétitions

Championnats ▾

Coupes ▾

Coupes de France ▾

Individuels ▾

Palmarès

Concours ▾

Autres ▾

## Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

Journée

08 juil. 19

Compétition

Championnat Régional Laiton

Vous

LA CHAPELLE BASSE MER

Visiteur

JALLAIS

Mette le nombre de joueurs (en championnat) ou le nombre d'équipe (en coupe, si impair, arrondir au dessus)

Score Domicile

Mettre les scores

Score Visiteurs



Nombre de joueurs à Domicile

Nombre de joueurs Visiteurs



En coupe, par exemple si vous avez 23 joueurs, il faut mettre 12 équipes.

Bonus Eq.1

Cocher le point bonus correspondant

Bonus Eq.2

Puis cliquer sur "Valider"

## Identifiants des clubs CRPL

Identifiants	Clubs
F44005	La Chapelle Basse Mer
F49033	Gesté
F49034	Jallais
F49030	Asptt Cholet
F49035	Mazières en Mauges
F49044	Ingrandes
F85035	La Gaubretière
F85195	Bazoges en Paillers
F85036	La Verrie
F85010	Talmont st hilaire
F85087	Nesmy (entente avec Nieul)
F79103	St Pierre des Echaubrognes

# **Calendrier des concours 2022/2023**

samedi 8 octobre 2022	<b>VENANSAULT</b>	Doublettes
samedi 22 octobre 2022	<b>LA VERRIE</b>	Triplettes
samedi 19 novembre 2022	<b>ST PIERRE DES ECHAUBROGNES</b>	Triplettes
samedi 17 décembre 2022	<b>CHOLET</b>	Doublettes 3 palets
samedi 14 janvier 2023	<b>LA GAUBRETIERE</b>	Doublettes
samedi 28 janvier 2023	<b>LA CHAPELLE BASSE MER</b>	Doublettes
vendredi 3 février 2023	<b>GESTE</b>	doublottes en 6 parties
samedi 4 mars 2023	<b>JALLAIS</b>	Doublettes 3 palets
samedi 11 mars 2023	<b>MAZIERES EN MAUGES</b>	Doublettes
samedi 1 avril 2023	<b>BAZOGES EN PAILLERS</b>	Triplettes

Retrouvez la liste des concours de palet mis à jour sur l'agenda en ligne du site internet [www.le-palet.com](http://www.le-palet.com)

Si vous voulez ajouter un concours ou modifier les informations de votre concours, contactez l'adresse [palet@sportrural.fr](mailto:palet@sportrural.fr)

**RAPPEL : Suppression du classement TOP 16**

## *DATES IMPORTANTES*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 CDSMR 85  
15 OCTOBRE 2022 A LA ROCHE-SUR-YON

CHAMPIONNAT DE France INDIVIDUEL  
12 NOVEMBRE 2022 A NESMY

COUPE LAITON  
1er TOUR : 16 DECEMBRE 2022

REUNION DE LA CRPL (Tirages Phase 2 du championnat)  
17 DECEMBRE 2022 (VISIO)

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON  
2ème TOUR : 20 JANVIER 2023

REUNION DE MI-SAISON DE LA CRPL  
04 FEVRIER 2023 A LA GAUBRETIERE

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON  
3ème TOUR : 24 MARS 2023

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON  
FINALE : 14 AVRIL 2023

ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.R.P.L  
LE 24 AVRIL 2023 lieu à définir lors de la réunion de février

COUPE DE FRANCE LAITON  
29 AVRIL 2023 à LA GAUBRETIERE